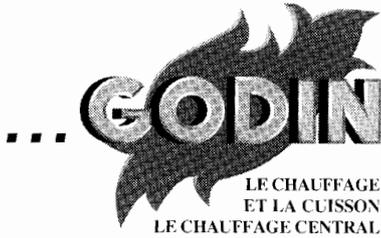


depuis 1840
chaque jour un peu plus ...

Circulaire N° 4186 - 98

Documentation à l'adresse de
l'utilisateur et de l'installateur



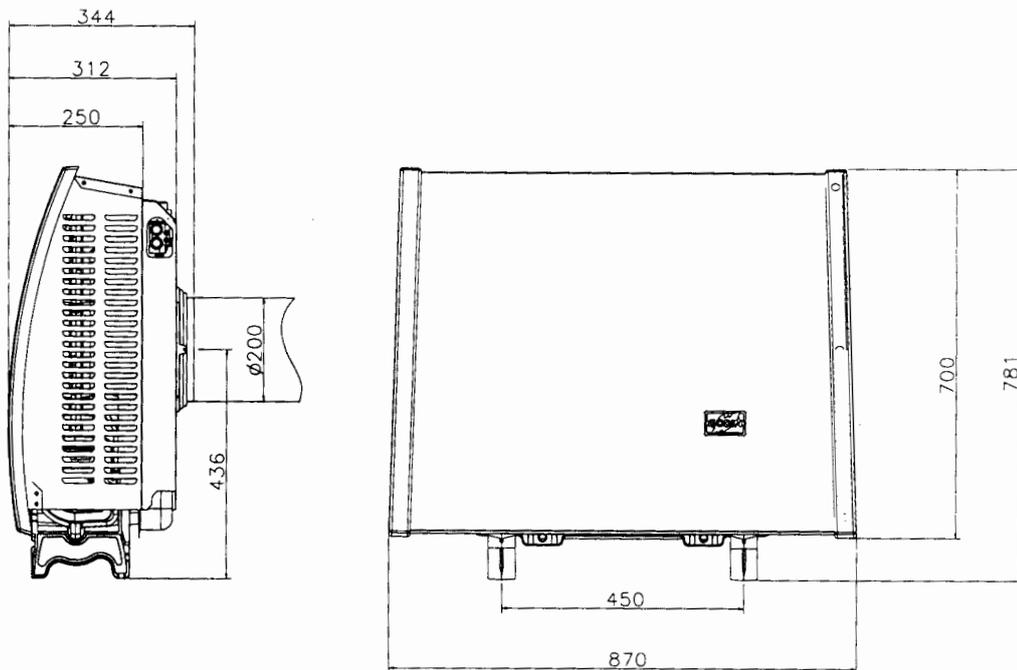
RADIATEUR A GAZ

à circuit de combustion ÉTANCHE
(VENTOUSE)

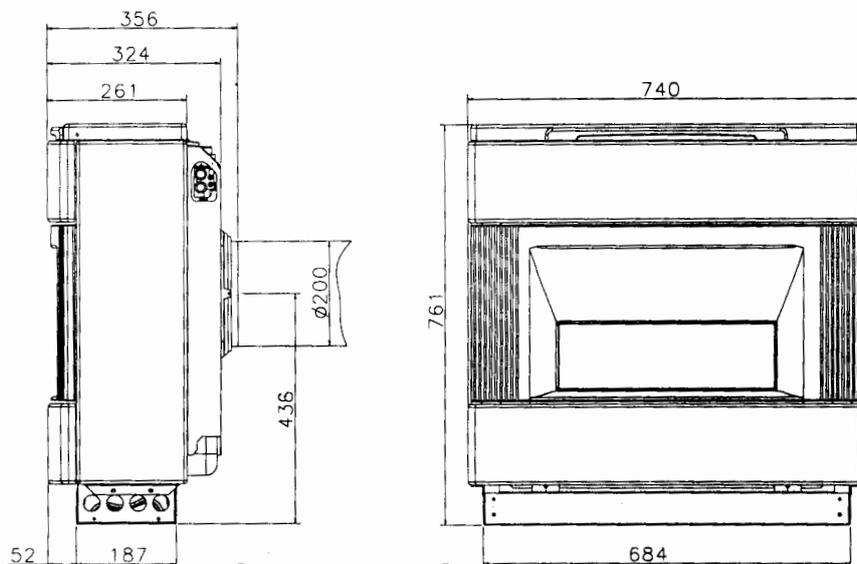
RÉF. 3449 - RÉF. 3459

Puissance nominale : 8,2 kW

Réf. 3449



Réf. 3459



CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

	3449	3459
Encombrement :		
Hauteur	780 mm	760 mm
Largeur	870 mm	740 mm
Profondeur	330 mm	324 mm
Allumage piezzo électrique	X	
Sécurité par thermocouple	X	
Thermostat modulant	X	
Diamètre de la ventouse	200 mm	
Echangeur 100% fonte	X	
Habillage émaillé	X	
Poids total	95 kg	110 kg
Puissance nominale	8,2 kW	
Volume chauffé corrigé	230 m ³	
Longueur maxi ventouse	1 mètre	

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

	Pression	Débit	Injecteur	Injecteur veilleuse	Débit calorifique	Débit mini	Puissance
GAZ NATUREL							
G 20	20 mbar	1033 l/h	repère 750 Ø2,55	repère 36	9,7 kW	3 kW	8,2 kW
G 25	25 mbar	1193 l/h	repère 750 Ø2,55	repère 36	9,7 kW	3 kW	8,2 kW
GAZ PROPANE							
G 31	37 mbar	755 l/h	repère 320 Ø1,55	repère 20	9,7 kW	3 kW	8,2 kW

PARTIE RÉSERVÉE A L'INSTALLATEUR

Ces appareils sont destinés à être raccordés à la ventouse et les tuyaux fournis à l'exclusion de tout autre dispositif. Ils sont à circuit étanche, et le "terminal" extérieur, appelé "nez de ventouse" est un dispositif permettant la sortie des gaz brûlés par le conduit central, à l'entrée de l'air de combustion par le tuyau extérieur. Ce dispositif permet le fonctionnement de l'appareil quelque soit la direction et la vitesse du vent.

Nota : ne jamais raccorder ces appareils dans un conduit de cheminée classique.

Rappel : La position de l'axe de la ventouse doit être située à 0,4 m minimum de toute partie ouvrant sur l'extérieur et à 0,6 m minimum de toute trappe d'aération.

RACCORDEMENT AU GAZ

Respecter scrupuleusement les directives du DTU n° 61-1 (pour la France) et en particulier :

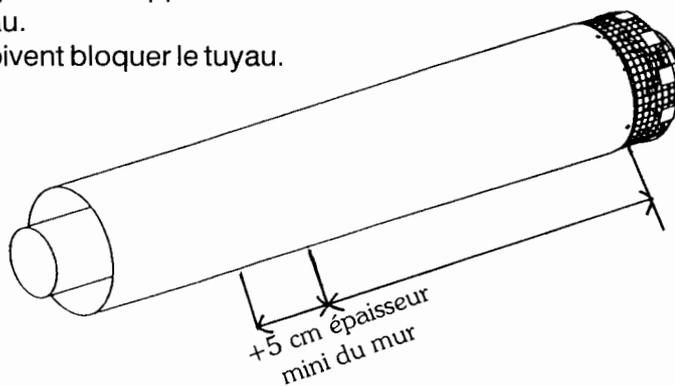
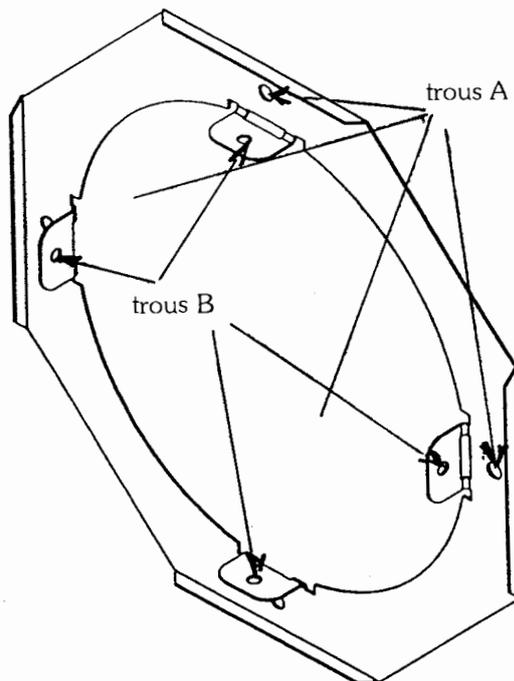
- les brassures placées sur le tuyau d'alimentation de gaz doivent présenter après pose une résistance à la fusion supérieure à 450° C,
- une vanne d'arrêt doit être placée sur la conduite de gaz dans la pièce où est installé l'appareil,
- le raccordement doit être réalisé de façon rigide,
- pour les installations réalisées dans d'autres pays, toujours respecter les textes réglementaires et règles en vigueur de ce pays.

IMPORTANT :

- L'appareil sera placé à 5 cm du mur au minimum.
- Il pourra être écarté jusque 50 cm si l'épaisseur du mur le permet.
- La partie ajourée de la ventouse doit obligatoirement être totalement dépassante à l'extérieur.

MISE EN PLACE DE LA VENTOUSE

- Repérer et tracer l'emplacement.
- Percer le mur pour permettre le passage de la ventouse Ø200.
- Placer le support ventouse mural à 436 mm de l'axe.
- Le fixer sur le mur par les 4 trous A à l'aide de chevilles et vis de 6.
- Bien repérer la longueur de la ventouse à l'extérieur et percer les 4 pattes pour fixer le tuyau avec des vis à tête pour immobiliser celui-ci (trou B).
- Couper le tuyau à la longueur souhaitée : voir schéma.
- Retirer le tuyau télescopique et couper le tuyau central à +1 ou -2 cm du tuyau extérieur.
- Placer le tuyau télescopique sur l'appareil en l'enfonçant fermement.
- Approcher l'appareil et faire glisser le tuyau central télescopique en l'ayant **GRAISSÉ** pour faciliter son introduction.
- Enfoncer jusqu'à ce que le tuyau de 200 soit bien introduit dans l'appareil.
- Serrer les 4 vis du presse joint sur l'appareil de manière à emprisonner le tuyau.
- Serrer les 2 vis latérales qui doivent bloquer le tuyau.



CHANGEMENT DE GAZ

Cette opération doit être réalisée par un spécialiste :

- déposer l'habillage en dépliant en partie basse puis en soulevant,
- maintenir l'injecteur à l'aide d'une clé et desserrer l'écrou qui applique le tuyau d'alimentation,
- dégager le tuyau et soulever l'injecteur,
- placer le nouvel injecteur,
- desserrer l'écrou du tuyau d'alimentation de la veilleuse et extraire l'injecteur,
- changer celui-ci,
- allumer le brûleur et tourner la manette du thermostat jusqu'au déclic audible,
- régler le débit réduit à une valeur suffisamment basse mais permettant l'allumage immédiat du brûleur par la veilleuse.

PARTIE RÉSERVÉE A L'UTILISATEUR

Votre installateur doit mettre votre appareil "en service" et s'assurer du bon fonctionnement de celui-ci.

N'hésitez pas à lui demander toute information dont vous auriez besoin. Ses conseils pour la conduite de votre appareil vous sont indispensables.

FONCTIONNEMENT

Les appareils sont équipés d'un bloc gaz combiné regroupant les 3 fonctions suivantes :

- allumage (piezzo électrique)
- régulation thermostatique : adaptation de l'allure selon la température,
- sécurité par thermocouple : coupure de l'arrivée du gaz en cas d'absence de flamme.

Le thermostat règle automatiquement le débit du gaz au brûleur selon la température désirée.

Les marques de 1 à 7 figurant sur la manette sont des repères. A l'aide d'un thermomètre placé dans la pièce, il est facile de déterminer le repère qui donne la température désirée.

Après un certain temps d'utilisation, la correspondance entre les positions de la manette et les températures obtenues sera acquise.

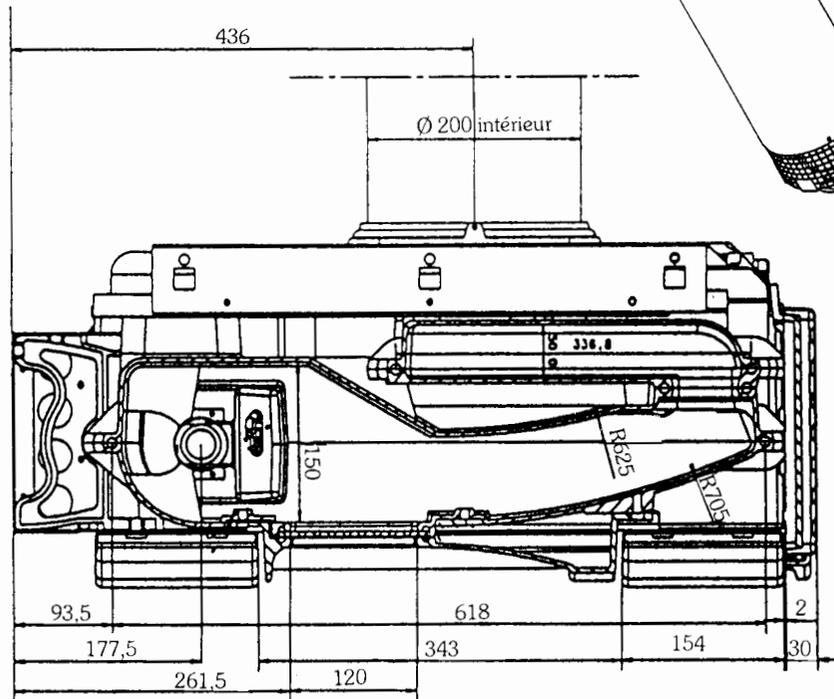
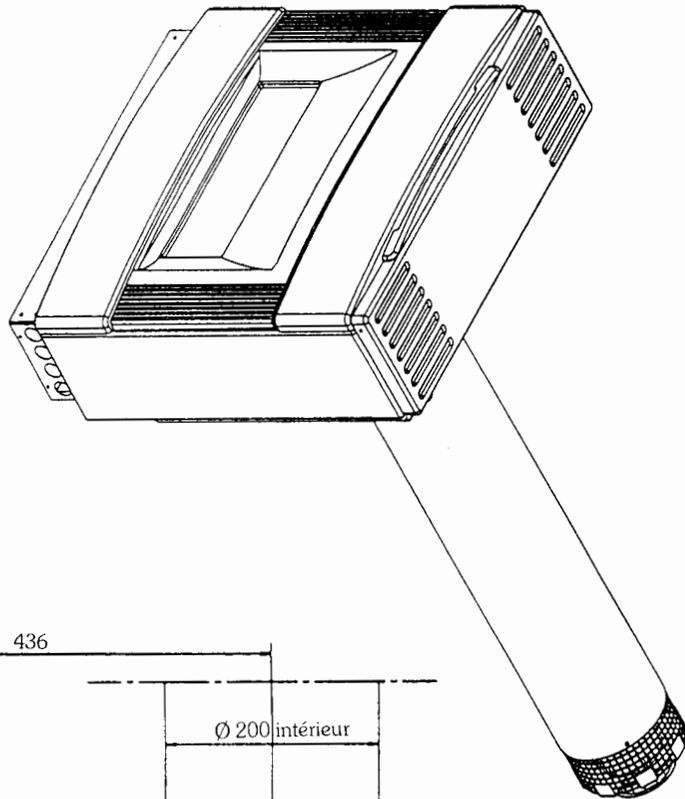
Si la température extérieure venait à s'élever, le thermostat arrêterait l'alimentation en gaz au brûleur et seule la veilleuse resterait allumée.

ALLUMAGE

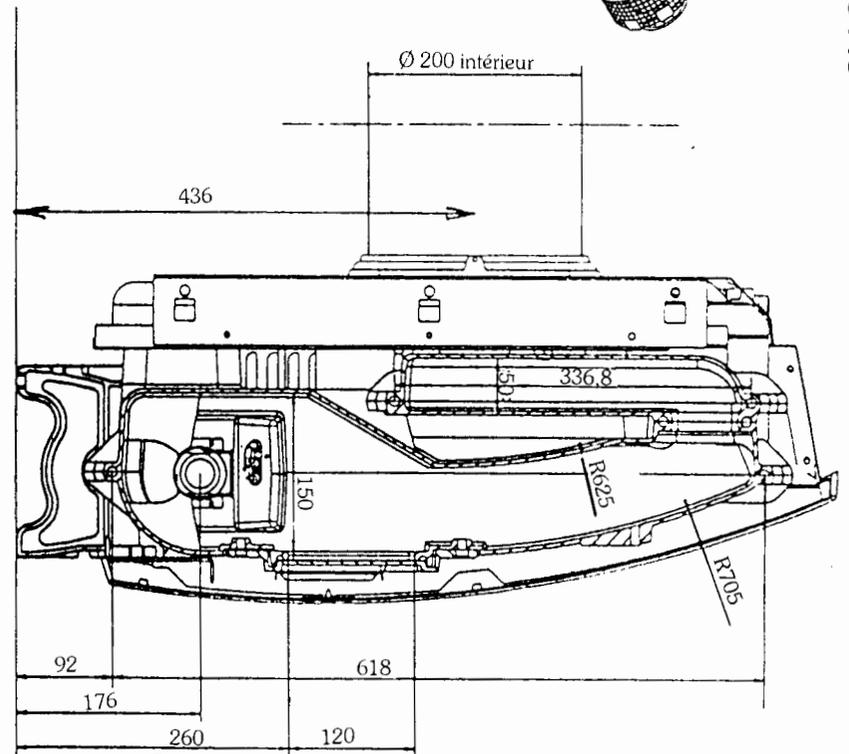
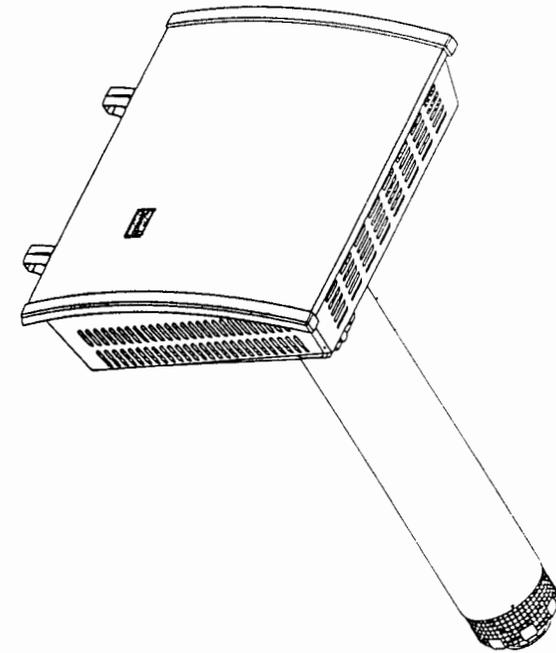
- Ouvrir le robinet d'arrêt placé sur la conduite de gaz,
- placer la manette du thermostat en regard du repère 1,
- tourner la manette d'allumage légèrement vers la gauche jusque la butée. Enfoncer la manette vers la gauche et vers la droite par intermittence jusqu'à ce que la veilleuse soit allumée. Maintenir la manette enfoncée une dizaine de secondes puis relâcher. La veilleuse doit rester allumée,
- placer ensuite cette même manette en regard du repère "grande flamme",
- **TOURNER TRÈS DOUCEMENT LA MANETTE DU THERMOSTAT DANS LE SENS 1-2-3 JUSQU'AU DÉCLIC AUDIBLE.** Il se produira alors l'allumage du brûleur à une allure ralentie,
- laisser fonctionner à cette allure ralentie pendant 5 minutes environ, puis régler selon la température désirée.

IMPORTANT : en cas d'extinction accidentelle du brûleur, attendre 5 minutes avant de reprendre les manoeuvres d'allumage.

EXTINCTION : ramener la manette d'allumage au point arrêt. En cas d'arrêt prolongé, il est recommandé de fermer la vanne située sur la tuyauterie d'alimentation gaz.



3459

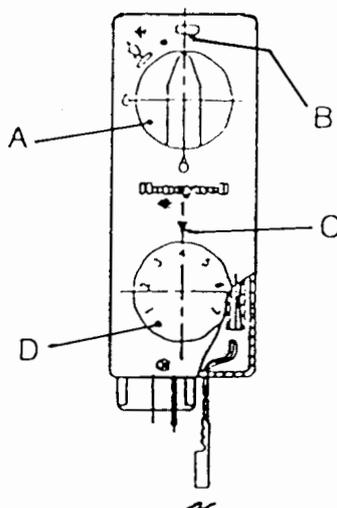


3449

ORGANES DE COMMANDE

VANNE HONEYWELL :

- A : manette d'allumage et d'arrêt
- B : point d'arrêt
- C : index
- D : manette de thermostat



ENTRETIEN

Nous rappelons que cette opération doit être effectuée par un spécialiste au moins une fois par an. Le bon fonctionnement de l'allumage, de la veilleuse, et l'allumage du brûleur dans toutes les allures doivent être vérifiés.

Pour éviter tout désagrément durant la saison de chauffe, il est vivement recommandé de réaliser cette opération durant l'été.

PIÈCES DE REMPLACEMENT

Si après de longues années le remplacement de certaines pièces s'avère nécessaire ; adressez-vous à votre FOURNISSEUR ou à tout autre PROFESSIONNEL DÉTENTEUR DE NOTRE MARQUE.

Précisez-lui les indications portées sur la PLAQUE SIGNALÉTIQUE, celle-ci est placée à l'ARRIÈRE DE L'APPAREIL ou sur le BON DE GARANTIE, à conserver impérativement même après la date de péremption.

En possession des nomenclatures et de toute la documentation technique relative à notre fabrication, celui-ci sera en mesure de vous fournir rapidement toutes pièces de remplacement et procéder aux réparations nécessaires.

RESPONSABILITÉ

Nous vous rappelons que la responsabilité du constructeur se limite au produit tel qu'il est commercialisé et que l'installation et la mise en service sont sous la responsabilité entière de l'installateur qui devra intervenir selon les règles de l'art et suivant la prescription de la notice.

Afin d'améliorer constamment la qualité de ses produits, la Société GODIN se réserve le droit de modifier ses appareils sans préavis.